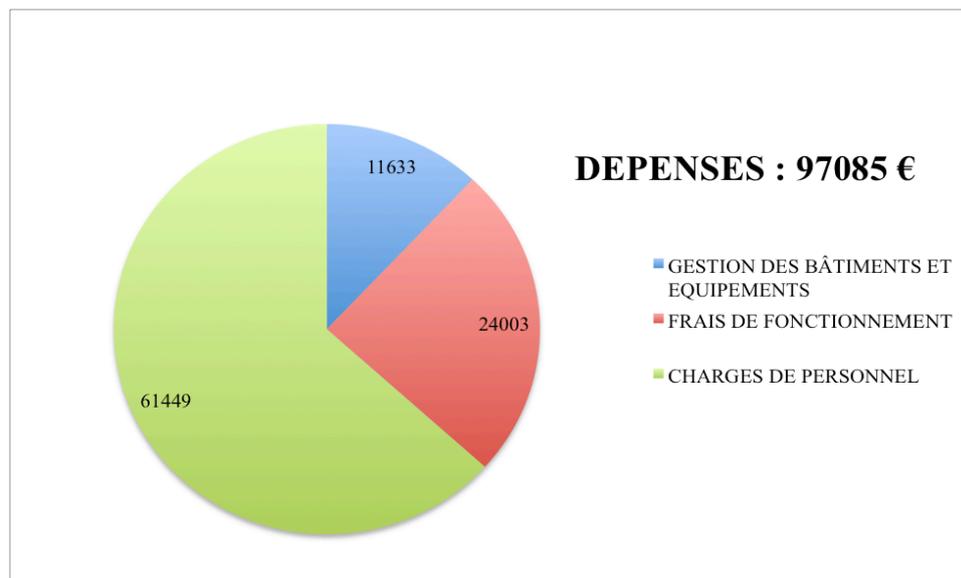


En 2016, pour assurer sa pastorale, la Paroisse de Plaisir a dépensé 97 085 €, dont 63,3% en salaires et charges pour rémunérer les prêtres, la secrétaire paroissiale, ainsi que la femme de ménage.

Les frais de fonctionnement : 24 003 € restent comparables à 2016.

Les dépenses de chauffage, d'éclairage et d'entretien du presbytère, de la salle paroissiale et de l'église sont stables à 11633 € (11250 € en 2015).

Comme en 2014 et 2015, il n'y a pas eu de dépenses d'investissements prises en charge par le Diocèse.



Les quêtes et les dons (obsèques, mariages, baptêmes, offrandes diverses,..), ont rapporté 63382 € (66400 € en 2015).

Les autres recettes dont les inscriptions au catéchisme et les cierges sont stables à 19122€ (19950€ en 2015)

En 2016 le Denier est 57846€ (2015 : 55 800€ ), il a donc permis de couvrir la totalité de nos dépenses, et de dégager un excédent de 43.265€, que le Diocèse pourra reverser à des paroisses en difficultés financières, comme il l'avait fait pour Plaisir pendant plusieurs années.

